



Sommaire

GESTION ET FINANCES

- Évolution des finances : les tendances P 2
- Budget communal : explication P 2
- Gros plan sur le budget primitif P 3
- Recensement : En 2009 on se compte P 4

URBANISME ET TRAVAUX

- Cela s'est passé en 2008 P 5
- Avancement du centre MGM P 5
- Pourquoi un bassin tampon à Houlgate ? P 5
- Nos souhaits pour 2009 P 6
- Nouvelle vie pour le patronage Saint-Louis . P 7

ENVIRONNEMENT

- Houlgate labellisée «Ville Fleurie» 2 Fleurs !. P 8
- Avril 2009 : le tri sélectif P 8
- Un composteur à domicile ? P 8
- 2009 Année Mondiale de l'Astronomie P 9
- Les premiers distributeurs de sacs en plastique pour crottes de chien P 9

AFFAIRES SOCIALES

- Portage de repas à domicile P 9
- Service Mini-car pour personnes âgées .. P 9
- Echos du foyer des personnes âgées P 9

ASSOCIATIONS

- Coup de projecteur sur le Croquan P 10

VIE TOURISTIQUE

- Succès pour les animations de la saison estivale 2008 P 11
- Politique touristique P 11
- Tissu commercial P 11
- Un habitué de notre station P 11
- À inscrire sur votre agenda P 12

- ÉTAT CIVIL ET BLOC NOTES P 11 et 12



Edito

Toute l'équipe du conseil municipal et moi-même restons confiants pour cette nouvelle année. Après une année 2008 en dessous de nos espérances, marquée par de mauvaises conditions météorologiques, les perspectives pour 2009 restent positives.

Certes des incertitudes persistent, celles liées à la crise économique qui nous touche ; Cependant, les membres de notre communauté de communes s'efforceront de faire front face à ces difficultés, dans le cadre des compétences communautaires relatives à la promotion du développement économique.

Concernant l'actualité locale, l'annonce brutale en décembre de la fermeture du CREPS pour le 1^{er} septembre 2009 nous a tous fortement touchés. Toutefois, les portes semblent s'entrouvrir en vue de rechercher une solution pour donner une nouvelle vie à ce bel établissement, réputé pour la qualité de ses équipements, de sa gestion et de ses résultats. La municipalité s'est engagée activement aux côtés des collectivités et organismes appelés à agir dans ce but.

Par ailleurs, la commune a conservé une situation financière saine que le conseil municipal veillera à préserver, quitte à échelonner la mise en œuvre des projets d'investissement. Plusieurs d'entre eux, à l'étude, vous sont présentés dans ce bulletin, notamment la réhabilitation du patronage Saint-Louis.

Nous espérons que les dernières opérations immobilières en cours nous donneront la satisfaction de voir s'installer une majorité de sédentaires. La capacité d'accueil de la station devrait connaître un nouvel essor avec l'ouverture d'une résidence de tourisme de 126 logements en catégorie 4 étoiles

et d'un centre de remise en forme ouvert au public. A cette occasion, environ vingt emplois devraient être créés pour la gestion de ce nouvel ensemble. Ces opérations immobilières d'une importance inhabituelle, ont généré une circulation et des nuisances que les houlgatais doivent supporter depuis de longs mois. Je les remercie de leur patience.

Au début du printemps, le site Internet de la ville, toujours en commun avec l'Office de Tourisme, sera mis en service. Outre son nouvel aspect, ses fonctionnalités seront optimisées et surtout, sa mise à jour pourra être plus rapide, puisqu'elle sera effectuée directement par l'Office de Tourisme pour ses rubriques, et par les services de la mairie pour le reste.

Je profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui agissent en faveur du développement de la commune, de la qualité de son accueil et de ses services, et je souhaite la bienvenue à tous les vacanciers et visiteurs qui nous font l'honneur de choisir notre station.



Le Maire,
Jean-Claude Pupin



EVOLUTION DES FINANCES : LES TENDANCES DE L'EXERCICE 2008, UNE ANNÉE D'OBSERVATION



En 2008, il y a eu une légère stagnation des recettes de fonctionnement (+ 0,1%) en raison d'une forte baisse des droits de mutation.

Nous constatons une légère augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 3,6%) ceci malgré une bonne maîtrise des frais de personnel.

En 2008 le niveau d'investissement est revenu à un niveau normal, après les travaux exceptionnels du « CŒUR DE BOURG » (rue des Bains, place de l'Eglise et rue du Général Leclerc).

Les emprunts souscrits pour faire face à ces travaux ont été également exceptionnels.

BUDGET COMMUNAL : EXPLICATION

DÉFINITIONS :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. En effet, en dehors du budget communal, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser.

Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation :

► C'est un acte de prévision

le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur une année.

► Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation

c'est l'acte juridique par lequel le maire, organe exécutif de la collectivité locale, est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.



DIFFÉRENTS DOCUMENTS BUDGÉTAIRES :

Trois types de documents budgétaires : le budget primitif, le compte administratif et le compte de gestion. (Ces différents documents peuvent être consultés en Mairie)

► Le budget primitif

Le budget primitif comporte les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année.

Il se répartit en deux sections distinctes :

La section de fonctionnement reprend l'ensemble des dépenses de gestion courante de la commune, équilibrées par les recettes.

La section d'investissement reprend les opérations à caractère patrimonial de la commune.

Le budget, une fois voté, permet aussi au maire d'engager les dépenses, dans la limite des sommes prévues, ainsi que de poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

► Le compte administratif

Le budget primitif étant un état de prévisions, il est nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette opération se fait au travers du compte administratif. Ce dernier est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le maire et le receveur municipal. Il y a donc deux types de comptes : d'une part, le compte du maire ou compte administratif et d'autre part, celui du receveur ou compte de gestion.

► Le compte de gestion

Le compte de gestion est élaboré par le receveur municipal. Pour HOULGATE, c'est M. le percepteur de Dives-sur-mer, qui est chargé, en cours d'année, d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire. A la même séance du conseil municipal (au printemps) sont examinés le compte administratif et le compte de gestion qui doivent concorder exactement.

GROS PLAN SUR LE BUDGET PRIMITIF

Il sera élaboré par l'autorité exécutive, c'est-à-dire le maire et soumis au vote du conseil courant mars.

Il reflète les priorités de la politique municipale.

Il est découpé en 2 sections principales : FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT SONT :

- les charges à caractère général (énergie, travaux d'entretien des bâtiments, des voies et réseaux, fournitures administratives...)

- les charges de personnel
- les autres charges de gestion courante (subventions aux associations, aides sociales locales)
- le remboursement des intérêts de la dette

LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT SONT :

- les ressources issues des impôts et taxes
- les dotations et participations reçues
- la part d'excédent antérieur reporté de la section de fonctionnement.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

- La section investissement reprend dans sa partie "dépenses"
- le remboursement en capital des emprunts,
 - les nouvelles opérations d'aménagement immobilier ainsi que les achats de matériels.

LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT SONT :

- les dotations de la section de fonctionnement
- les dotations et subventions (remboursement de TVA, TLE)
- les emprunts

RECENSEMENT : EN 2009 ON SE COMPTE



En 2004, Houlgate comptait 1908 habitants.

Il est encore trop tôt pour connaître les tendances de ce

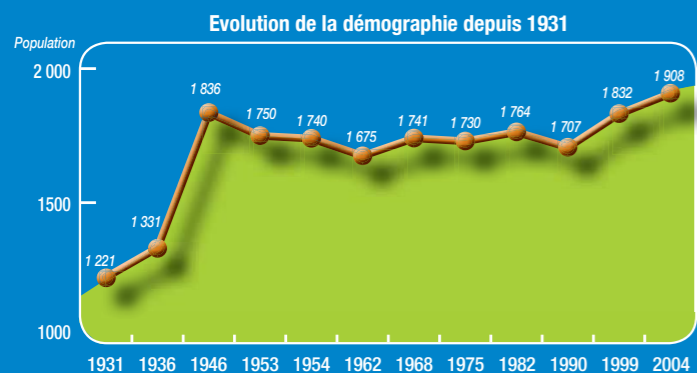
recensement 2009 qui s'est déroulé du 15 janvier au 14 février. Le recensement fournit des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre ville. Pour la commune, les chiffres du recensement sont importants. Ils fixent le montant des dotations versées par l'Etat. Ils permettent aux élus d'avoir une vision précise de l'évolution démographique, urbanistique et sociale de la commune et donc, de mettre en place les politiques en adéquation avec cette évolution.

ANALYSE INSEE 2004

Le recensement de 2004 a permis de mieux connaître la structure de la population houlgataise

- ▶ **Entre 1999 et 2004**, date du précédent recensement, la population est passée de 1832 habitants à 1908, soit une augmentation de 4,1 %.
- ▶ **En 2004**, la population houlgataise était composée de 51,9 % de femmes contre 48,1 % d'hommes.
- ▶ **En 2004**, 84,2 % des houlgatais habitaient déjà en Basse Normandie en 1999 et 65,8 % des habitants résidaient déjà dans la commune 5 ans auparavant. En 2004, 54,1 % des habitants vivaient dans le même logement qu'en 1999.
- ▶ **En 2004**, le nombre moyen de personnes par ménage était de 2,0 contre 2,1 en 1999. Le nombre de foyers d'une personne était de 39,7 % contre 37,5 % en 1999.
- ▶ **En 2004**, la commune comptait 4617 logements dont 941 résidences principales et 3621 résidences secondaires et logements occasionnels. Parmi les résidences principales, la part des maisons était de 58,8 %. Toujours en 2004, 57,9 % des houlgatais étaient propriétaires de leur résidence principale contre 51,8 % en 1999.
- ▶ **Enfin, en 2004**, le nombre moyen de pièces par résidence principale était de 4,7 par maison et de 2,5 par appartement.

Les résultats de 2009 seront communiqués après validation par l'INSEE



CELA S'EST PASSÉ EN 2008

ACHÈVEMENT DE L'OPÉRATION « CŒUR DE BOURG »

L'achèvement de l'opération « Cœur de bourg », c'est-à-dire l'aménagement de la Place de l'Eglise, de la rue du Général Leclerc et des rues avoisinantes s'est déroulé selon le planning établi à la fin du printemps 2008.

Pour la commune, le prix des travaux d'eau potable s'est élevé à la somme de 64 720,82€ TTC et à 74 486,88€ TTC pour l'assainissement pluvial. La part de la CCED a été de 158 523,82€ TTC pour les eaux usées. (TVA récupérable).

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ

Les aménagements de « Cœur de Bourg » achevés, le parking de la place du marché a été réaménagé de manière à clore les aménagements du centre-ville et utiliser au mieux ce parking (augmentation du nombre de places).



Place du Marché

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU STADE



La communauté de communes de l'estuaire de la Dives a dû rénover et renforcer son réseau d'assainissement sur la section de la rue du stade située à l'est de son intersection avec la rue Cappeliez, jusqu'à la route de la Vallée. De ce fait, dans un souci d'économie, la commune a également choisi de renforcer et rénover la conduite d'alimentation en eau potable déjà ancienne, de se mettre aux normes pour la défense incendie et de réaliser un réseau d'eaux pluviales.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA VALLÉE



Le département ayant averti la commune qu'il allait faire le revêtement de chaussée de cette voie, la municipalité en a profité pour rénover trottoirs et bordures, et faciliter la circulation de tous les usagers circulant sur cet axe : piétons, automobiles ou poids lourds.

Cette opération (trottoirs et bordures) entièrement financée par la municipalité s'élève à 95 208 € TTC.

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE FOOTBALL

Les résultats encourageants des équipes de l'USH et leur montée régulière en division supérieure ont entraîné une augmentation sensible des spectateurs, les dimanches de championnat.

Aussi, la municipalité a donné son feu vert pour la construction d'une tribune de 100 places, permettant aux spectateurs de tous âges de regarder les matches dans de meilleures conditions.

Le financement de la construction a été assuré par la municipalité pour un montant de 64 934,43 € TTC (hors chemin d'accès,



Tribune du stade

adaptation terrain, clôture et travaux d'aménagements) et une subvention de la ligue de football s'élevant à 10 000 € TTC.

AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MGM

La construction de cette résidence de tourisme de 126 logements dans notre commune touche à sa fin dans quelques mois, l'ouverture étant prévue en juillet 2009.



Rappelons que cette résidence sera équipée d'un centre de Balnéothérapie consacré à la détente et à la remise en forme et qui sera exploité par Algotharm. Bassin de relaxation et solarium pour ce qui est des équipements et modelage, massage, enveloppement, hydrojets et hammam pour ce qui est des services personnalisés.

POURQUOI UN BASSIN TAMPON À HOULGATE ?

L'application des directives européennes et de la loi sur l'eau a contraint la CCED à réaliser sur le parking du temple un bassin tampon de 1400 m³.

Ce volume correspond au surplus d'eaux apporté par un événement pluvial de fréquence semestrielle que les réseaux unitaires (eaux usées + eaux pluviales) de notre centre ville récupèrent et que les conduites de transfert vers la station d'épuration de Cabourg ne peuvent accepter. Jusqu'alors ce volume se déversait vers l'Estuaire de la Dives et impactait directement la plage de Houlgate.

Ce bassin insonorisé et désodorisé comportera une partie pompage permettant de gérer également les surdébits des réseaux du cœur de bourg pour une pluie de fréquence décennale mais servira également de poste de refoulement par temps sec (transit des eaux usées).

Au niveau de la réalisation, suite à un appel d'offres, la maîtrise d'œuvre a été confiée à SAFEGE ENVIRONNEMENT, et la CCED a retenu le groupement d'entreprises SOGEA NORD OUEST de Mondeville et HERVE ENTREPRISES de Bayeux pour la réalisation.

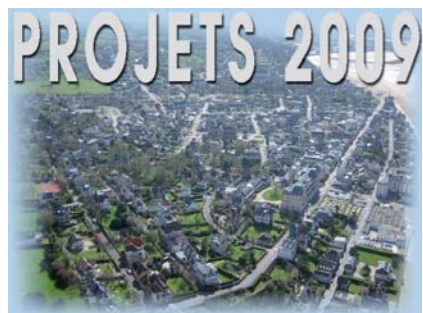
Le coût de cette réalisation est financé par la CCED pour un montant total de 3 452 852,00 € TTC (hors subventions) avec une aide de 859 924,00 € TTC (Agence de l'Eau Seine Normandie) et 23 920,00 € TTC (Conseil Régional)



Les travaux, ayant débuté au mois d'octobre dernier, seront terminés impérativement pour le 30 juin. Le parking retrouvera alors son aspect et son altimétrie de départ.

NOS SOUHAITS POUR 2009 : UN SOUÇI DE BONNE ÉCONOMIE PARTAGÉ AVEC LA CCED

Tout projet va de paire avec son financement.



A ce jour, nous n'avons pas obéré les finances communales, achevant essentiellement les investissements engagés antérieurement. Nous avons hérité d'une situation saine et tenons à la préserver. Aussi, certains investissements lourds seront étalés dans le temps s'il le faut.

Dans cet esprit, nous agissons au sein de la commune, tout comme auprès de la communauté de commune de l'estuaire de la Dives, par l'intermédiaire de nos délégués, dans un esprit de concertation avec l'ensemble de ses membres. Sur ce plan, nous saluons, les orientations d'économie et d'équilibre financier clairement affirmées par notre Président de communauté, dès sa candidature à ce poste.

Nous devons trouver un juste équilibre car, plus nous ferons appel à la solidarité de la CCED et à la prise en charge de services trop lourds pour une commune isolée, plus la communauté aura besoin de nouveaux financements, et par conséquent, plus la part de taxe professionnelle reversée aux communes membres sera réduite.

Nul n'ignore la mauvaise conjoncture économique et les difficultés de tous ordres qu'elle génère depuis quelques mois. Aussi, nous veillerons à conduire une politique financière rigoureuse afin de surmonter les difficultés sans devoir recourir à une brutale hausse des impôts locaux, comme de la dette communale.

VOICI SOUS FORME D'UNE LISTE NON EXHAUSTIVE, LE PROJET DE L'ACTION COMMUNALE EN 2009 :

► Rénovation du cœur historique :

Faisons un court rappel sur la création de la station :

Un banquier parisien, Aubin-Albin Vergnolle, avocat à Lisieux, Victor Delise et le député Amédée René, fondent en 1858 une société civile immobilière.

En 1859, il y a tout juste 150 ans, Jacques Baumier, architecte à Caen, établit un premier plan d'urbanisme s'articulant autour du grand hôtel, du square Debussy et de la descente d'Axbridge donnant accès à la mer.

Aussi en 2009, nous rénoverons le square et nous aménagerons la descente d'Axbridge en harmonie avec les travaux du Casino.

► **Marché couvert** : Rénovation, remise en état des peintures, de son environnement et de sa façade principale.

► **Eclairage de balisage de l'escalier des « 100 marches ».**

► **Mise en place, en février, du groupe de travail sur le plan de circulation en association avec un assistant conseil.**

Dans ce même cadre, sera revu le circuit des parkings « l'axe prioritaire étant fixé en première phase sur l'accès par la rue Sébastien de Neufville ». La place de la gare sera ensuite réaménagée en fonction du futur plan de circulation.

► **Montage du dossier de rénovation des logements sociaux rue Henri Fouchard.**

► **Rue Pasteur** : engagement des travaux d'assainissement d'eau potable et de voirie (chaussée, bordures et trottoirs).

► **Lancement du PLU et révision simplifiée du POS.** Une fois le cabinet retenu courant janvier, nous formerons les différents groupes de travail nécessaires et nous mènerons à bien cette tâche de longue haleine sur 18 à 24 mois. Cette révision a pour objet de préserver le patrimoine paysager et architectural, maîtriser l'urbanisation, actualiser le règlement et limiter la hauteur des constructions en centre-ville.



Maquette du futur aménagement des jardins du casino pris en charge par le Casino.

UNE NOUVELLE VIE EST EN PRÉPARATION POUR LE PATRONAGE SAINT-LOUIS



Vue actuelle de la salle de rez-de-chaussée.

Dans le cadre de cette ligne de conduite, le projet de réhabilitation de l'ancien patronage Saint-Louis a été voté par le conseil. Il deviendra un espace culturel.

Ce projet d'importance rentrera dans une phase d'étude avec le concours d'un homme de l'art.

Une nouvelle vie est donc en préparation pour le patronage Saint-Louis.

Ce bâtiment, construit vers 1908, fait partie de notre patrimoine historique.

Il est équipé, sur son rez-de-chaussée, d'une scène de théâtre et peut contenir un nombre honorable de spectateurs.

Une étude d'aménagement et une rénovation par étapes sur quelques années vont être entreprises pour en faire un centre culturel qui soutiendra la création et la diffusion artistiques participant ainsi au développement et au rayonnement de notre ville et à l'épanouissement culturel de nos concitoyens.

Diverses activités culturelles pourront y voir le jour telles que :

- Rencontres culturelles, spectacles, orchestres, danses, théâtre, café-théâtre.
- Des ateliers lecture, des ateliers musicaux, photo numérique, vidéo, Internet.
- Des espaces initiation cinéma, etc.

Voilà autant d'idées qu'il nous faudra développer avec le bureau d'étude qui sera retenu.

Tout ceci aura un coût et il faudra planifier en fonction de ce coût et aller à la recherche maximum de subventions.

Nous comptons beaucoup sur l'appui de la communauté de communes pour une reconnaissance de ce lieu en compétence communautaire.

HOULGATE A ÉTÉ LABELLISÉE « VILLE FLEURIE » DEUX FLEURS !

Créé en 1959, le concours des villes et villages fleuris est organisé en France pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes.

National et gratuit, il est ouvert à toutes les communes. De 600 la première année, les participants sont passés à 5 300 en 1972, plus de 10 000 en 1993 puis 12 000 en 2003.

En 2005, 2 806 communes sont détentrices du panneau "Ville fleurie" ou "Village fleuri" :

- ▶ 196 communes sont classées 4 fleurs dont 70 Grands Prix.
- ▶ 644 communes sont classées 3 fleurs.
- ▶ 885 communes 2 fleurs.
- ▶ 1 081 communes 1 fleur.

En 2008 Houlgate s'est vu attribuer une deuxième fleur tant attendue sur les critères nationaux suivants :

- ▶ Pour 50% : le cadre végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs)



- ▶ Pour 30% : les efforts de la commune pour l'amélioration du cadre de vie (propreté de la ville, actions d'embellissement, maîtrise de l'affichage, participation de la population au fleurissement, respect de l'environnement...)

- ▶ Pour 20% : animation et valorisation touristique

Le palmarès décerné par le Comité Régional de Tourisme vient récompenser les efforts de la ville pour embellir le cadre de vie et développer l'attractivité touristique de la station.

AVRIL 2009 : LE TRI SÉLECTIF À HOULGATE

L'organisation et le traitement des déchets et ordures ménagères est une des compétences de notre communauté de communes.

La mise en œuvre d'un tri sélectif est prévue dès le mois d'Avril 2009, dans le but de diminuer le volume des ordures ménagères à traiter et d'augmenter celui du recyclage. Les emballages en plastique, en carton et en métal représentent près de 50% de nos poubelles. Ils sont recyclables à condition d'être triés. Trier, c'est réduire le gaspillage et préserver les ressources naturelles (et non renouvelables) de la planète : bois, pétrole, eau.

Dans cette optique, une collecte au porte à porte sera faite pour le recyclage sec, l'apport volontaire étant maintenu pour le verre. Ce dispositif doit également permettre de réduire le nombre de tournées d'enlèvement des ordures ménagères au profit du porte à porte. Une sectorisation sera mise en place sur la base d'une division en secteurs urbains, commerciaux, ruraux et non plus selon les communes comme ce qui se fait actuellement.

Un régime distinct sera fait entre particuliers et professionnels.

UN COMPOSTEUR À DOMICILE ? IL SUFFIT DE LE DEMANDER !

La communauté de communes de l'estuaire de la Dives, soucieuse de l'environnement, propose aux habitants de chaque commune membre un composteur individuel à mettre dans leur jardin.

Le compostage permet de recycler soi-même les déchets verts de son jardin et les déchets organiques de la cuisine (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café, etc). Placés dans un composteur, ces déchets se dégradent et se transforment en compost, un amendement précieux pour le jardin, à déposer au pied des arbres, arbustes, massifs de fleurs et potager.

Faire du compost réduit le volume des poubelles collectées et enrichit la terre du jardin sans achat d'engrais chimiques : un soulagement pour l'environnement !

Les composteurs sont proposés aux personnes qui le souhaitent depuis le début d'année.

Ils sont à retirer au bureau de la CCED, le tarif variant selon leur taille.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité ou de votre carte déchetterie.

POUR EN SAVOIR PLUS :

CCED, rue de la vignerie
à Dives-sur-Mer
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Se munir d'un justificatif de domicile
et d'une pièce d'identité.

Tél : 02 31 28 39 97

FLEURISSEMENT : 2009 ANNÉE MONDIALE DE L'ASTRONOMIE



L'UNIVERS
DECouvrez SES MYSTERES

ANNEE MONDIALE de
L'ASTRONOMIE
2009

L'année 2009 a été déclarée "Année Mondiale de l'Astronomie" par l'UNESCO, l'Organisme des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture. Elle coïncide avec le 400e anniversaire des premières observations faites avec une lunette astronomique, par Galilée (1564-1642), et ses premières découvertes sur les montagnes lunaires, les taches solaires, les phases de Vénus, les satellites de Jupiter (1609).

Ce thème a été repris par notre service « espaces verts » pour le fleurissement de la ville en 2009.

LES PREMIERS DISTRIBUTEURS DE SACS EN PLASTIQUE POUR CROTTE DE CHIEN SONT EN PLACE...

Les premiers distributeurs de sacs en plastique pour déchets canins sont en place.

« Houlgate ville propre »

Depuis plusieurs semaines, plus d'excuses pour laisser nos pelouses, trottoirs et espaces verts envahis de crottes de chien. Des distributeurs ont été placés de part et d'autre de la ville. S'il vous est agréable de vous promener en compagnie de votre animal, d'autres trouvent très désagréable de marcher dans leurs déjections. Alors, faisons tous preuve de civisme : « à partir de maintenant, on ramasse ». L'effort de tous ne fera que contribuer à améliorer la propreté de notre ville. Ne comptez pas sur votre chien pour le faire.



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :



Le CCAS de Houlgate propose en partenariat avec la société « AUX DEUX LIONS » le portage des repas à domicile.

Cette société livre des repas complets, normaux ou de régime aux personnes âgées ou invalides mais aussi à toute personne qui en a un besoin temporaire ou permanent. Chaque personne est libre de prendre un ou plusieurs repas par semaine, d'arrêter à tout moment et de reprendre plus tard si elle le désire. Les repas sont fabriqués de manière traditionnelle, avec un maximum de produits frais. Ils comprennent une entrée, un plat de résistance, un fromage et un dessert. Chaque personne peut prendre en plus, un potage, des crudités du jour, un plat garni. Un menu est proposé pour chaque jour de la semaine avec possibilité de remplacer l'un ou l'autre des composants du repas par un constant. Les repas sont livrés en barquettes filmées et peuvent être réchauffés au micro-ondes.

Le transport des repas se fait en camion frigorifique pour respecter la chaîne du froid.

CONTACTS : Au CCAS de Houlgate – Tél : 02 31 28 14 01
Ou à la société AUX DEUX LIONS - Restauration à domicile
14190 LE BU SUR ROUVRES – Tél : 02 31 20 59 75

SERVICE MINI-CAR POUR PERSONNES ÂGÉES...

Mise à disposition du mini car avec accompagnateur, pour emmener les personnes âgées au cimetière de Houlgate. Possibilité de prise en charge près du domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Merci de se faire connaître en téléphonant au 02 31 28 14 01 où le meilleur accueil vous sera réservé.
Prochaine date le Mardi 24 mars 2009.
Rendez-vous Place de la mairie à 14h15.

ECHOS DU FOYER DES PERSONNES ÂGÉES

- ▶ **Septembre 2008** : installation d'une antenne collective compatible avec la réception des programmes numériques gratuits de la TNT. Chaque appartement est équipé d'une arrivée antenne.
- ▶ **Octobre 2008** : pose d'une clôture extérieure pour sécuriser entièrement le FPA.
- ▶ **Novembre 2008** : reprise des goûters (un mercredi par mois) Temps de convivialité partagé par les résidents.
- ▶ **Décembre 2008** : goûter de Noël dans la salle à manger magnifiquement décorée par la gardienne.
- ▶ **Janvier 2009** : échange des vœux et traditionnelle galette des rois.

Mme Chantal RASSELET, Adjointe aux affaires sociales, vous informe qu'elle se tient à la disposition des personnes âgées qui ne peuvent se déplacer en Mairie. Il suffit de prendre contact avec le secrétariat, pour convenir d'un rendez-vous.

TEL : 02 31 28 14 01

COUP DE PROJECTEUR SUR «LE CROQUAN»

La commune possède depuis de nombreuses années un superbe mur d'escalade.

Situé derrière l'Office de Tourisme, il est ouvert toute l'année.

Ce mur est mis à la disposition de l'association «LE CROQUAN» dont le Président est Alain GIRARD. Cette association organise dans la mesure de ses possibilités de bénévolat, des séances tout au long de la semaine, des stages ainsi que des sorties en falaises et des compétitions avec les clubs du Calvados.

L'existence de plusieurs « pans » de murs permet d'évoluer sur diverses structures avec des difficultés différentes. La salle de « Blocs » installée à l'étage, facilite les entraînements à 2 mètres de haut. Un parcours d'Aventure a même été créé tout au long de la structure pour le plus grand bonheur des « jeunes ».

Les membres de l'association se retrouvent une ou plusieurs fois par semaine :

- ▶ **Le Lundi, une dizaine d'adultes se retrouve de 19 h 30 à 21 h 30**
- ▶ **Le Mardi en fin de journée, les plus jeunes de niveau « perfectionnement », grimpent à leur tour.**
- ▶ **Quant aux débutants (6 à 11 ans), leur créneau est le vendredi.**
- ▶ **Une cinquantaine d'adhérents pratique ainsi l'escalade régulièrement.**

« Nous avons bien évidemment de nombreux Houlogatais et des Habitants de l'Intercommunalité au sein de l'association, mais notre club rayonne aussi dans les environs avec des personnes qui viennent de Cambremer, de Beuvron en Auge, précise Denis MAERTENS, initiateur au club et membre du Bureau, qui ne compte pas ses heures pour venir encadrer les membres de l'association.

« L'activité escalade développe une gestuelle spécifique et amène les jeunes à prendre conscience de leurs capacités corporelles en s'adaptant à un environnement physique inhabituel. Cela permet de travailler la mobilité, la locomotion et la responsabilité en assurant la sécurité du grimpeur » tient-il à préciser.



Des Bénévoles, enthousiastes, un encadrement de grande qualité, une structure complète et variée : voilà ce que vous propose cette association bien sympathique et dynamique.

Alors, n'hésitez plus, lancez-vous à l'assaut des murs du CROQUAN, vous ne serez pas déçus !!!

POUR EN SAVOIR PLUS :

Le CROQUAN - Association loi de 1901
9 bis rue Abbé Anne
(dans le parking de la mairie, derrière l'Office de Tourisme)
Tel : 02 31 28 06 79
Mail : Croquan.club.escalade@wanadoo.fr
Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/houlgate.escalade/>

LE CARNAVAL DE HOULGATE S'ANCRE DANS LA VIE DE LA STATION

Le 27 et 28 Février dernier, 2 jours de carnaval réussis à Houlgate grâce à l' Association « L'ÉCOLE EN FÊTE » .

Fruit d'une équipe de parents d'élèves bénévoles aux compétences complémentaires qui prend plaisir à construire un joli char éphémère, à enfiler les costumes pour le bonheur des petits et des grands . Un spectacle fait par des mains généreuses, clôturé par la condamnation du roi carnaval et le feu d'artifice offert par la ville.



RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS DE LA SAISON ESTIVALE 2008

Les animations de la saison 2008 ont été au rendez-vous malgré un délai de préparation relativement court.

Les kiosqueries, avec une programmation éclectique qui ont réuni sur 6 soirées environ 1 500 spectateurs.

Le concert sur la plage en juillet a vu souffler un vent plein de souvenirs venant d'Angleterre avec le concert exceptionnel des « Rabeats » qui a réuni plus de 3 000 spectateurs.

Le Festijazz, bien ancré maintenant dans l'image de la station s'est ouvert à une programmation variée et à une animation de ville plus importante.

L'année 2008 ne nous a permis, pour cause de marée, de tirer qu'un vrai feu d'artifice et un bouquet en clôture du festijazz. Les marées de 2009 devraient nous permettre de revenir à deux véritables feux d'artifice.

Les 6 expositions dans la salle de la gare, pour leur première année d'existence, ont déplacé environ 4800 visiteurs.

Nous remercions également tous les bénévoles de la bibliothèque pour les nombreuses animations qu'ils proposent tout au long de l'année et pour lesquelles ils ont reçu les félicitations de l'union nationale.

POLITIQUE TOURISTIQUE

Au niveau de l'identité touristique, la municipalité a initié un groupe de travail chargé de mener une réflexion sur la politique touristique de la station à laquelle est associé l'office de tourisme. Les acteurs privés du tourisme seront également consultés.

Si Houlgate, dans le premier quart du 20^{ème} siècle, s'est imposée avec ses belles demeures et ses mondanités, nous devons un siècle plus tard, redéfinir notre style et notre image.

Mettre en valeur nos points forts tels que le charme, la qualité de vie, la famille, un site préservé...

En effet Houlgate reste très appréciée pour son caractère familial et son cadre magnifique :

- ▶ nous devons accentuer le tourisme de proximité, de week-end et de ce fait, œuvrer pour une plus grande ouverture de la station d'avril à octobre.
- ▶ nous devons répondre aux attentes des séniors qui constituent la grande partie de nos visiteurs mais aussi prendre en compte les attentes des plus jeunes qui représentent notre avenir.

TISSU COMMERCIAL

L'an dernier, nous avons initié des réunions d'échange avec le tissu commercial et touristique houlogatais et avons reçu dans le cadre de cette démarche, le soutien de la Chambre de commerce et de l'industrie du pays d'Auge.

Nous comptons accentuer ces réflexions en 2009 pour aboutir à une cohésion et une unité nécessaires à l'activité économique en cette période difficile.

UN HABITUÉ DE NOTRE STATION



Julien Arnaud, dont les parents possèdent une villa sur la corniche depuis un demi-siècle, aime y passer quelques moments de repos entre deux JT de TF1 en été.

Après des débuts au service économie de LCI, il est devenu la doublure de Claire Chazal, le week-end sur TF1 et il présente actuellement « 10 h le Mag » sur TF1 avec Sandrine Quéter.



MARIAGES. ...

DU 4 MAI AU 22 DÉCEMBRE 2008

SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

4 Mai : Juliette HOUSSEAU
24 Mai : Théo PREMPAIN
28 Mai : Nathaël ALIAMUS
27 Juillet : Lia DUVAL
27 Juillet : Louis LACIRE
25 Août : Maxence LAEMLE
28 Septembre : Maxent POTDEVIN
30 Septembre : Alexandre LOREL
30 Septembre : Maximilian PINTO LUTUMBA
18 Octobre : Maxence TOUGARD
4 Novembre : Maellane DELAUNAY
13 Novembre : Emma JONNEAUX - - BAHRI
27 Novembre : Aaron CHARTIER
28 Novembre : Léopold ZAWAL
5 Décembre : Nolann VILLENEUVE
13 Décembre : Thomas DELELIGNE - MOLINA-SEGARRA

SE SONT UNIS :

3 Mai : Sébastien ANFRYE et Elodie LE CHEVALIER
14 Juin : Stéphane MUNKA et Laurence NAIN dit DUCRET
21 Juin : Tony GIRET et Charlotte LE BOLES
5 Juillet : Johann MONNIER et Pascaline RUEL
12 Juillet : Arnaud SOURDEAU et Carole LACHOT
6 Septembre : Edmond LEMAITRE et Martine DAIX
20 Septembre : Fabien FRANÇOISE et Angélique LEJEUNE
6 Décembre : Cedric LETOURNEUR et Jeancette EL HELOU

NOUS ONT QUITTÉS :

3 Mai : Laurence MOREL veuve DELASALLE
23 Mai : Henri LAPLACE
1er Juin : Gustave HUGENEL
12 Juillet : Eva VIRGIN épouse RIBAU
5 Août : René LE MARREC
18 Août : René DELIVET
20 Août : Roger TOUTAIN
20 Août : Marie LAURIN divorcée VACHER
26 Août : Chantal TRUBLET divorcée LOISEL
8 Septembre : Thérèse COQUET de GENNEVILLE épouse BOUILLON
20 Septembre : Roland LEJEUNE
25 Septembre : Yves ROBERT
8 Novembre : Richard CHEMINOT
8 Novembre : Odette QUIDOR épouse DE BROU
22 Décembre : Jean BOURDETTE

A NE PAS MANQUER ET À INSCRIRE SUR VOTRE AGENDA

La saison 2009 est en préparation et quelques dates peuvent déjà être annoncées dans ce numéro de Direct

24 avril : Armelle dans son show « retour en armelie » au Casino

du 3 au 7 juin : Houlgate plein vent

le 21 juin 18h00 : Fête de la musique au kiosque

le 13 juillet et le 14 août : Feux d'artifice pyromusicaux

le 24 juillet : Bernard Mabille sur scène au casino

le 25 juillet : Festival de rue

le 8 août : Rallye Policier

du 20 au 22 août : Festijazz

du 21 au 27 octobre : Festival du film européen

le 30 octobre : Arthur en live au casino



DERNIÈRE MINUTE

Le **Samedi 28 Mars à 21h00**, la chorale « **Chœur Grenadine** » se produira à l'église Saint Aubin de Houlgate. Redécouvrez la chanson française, de toutes époques et tous styles (de TRENET à CALOGERO en passant par BOURVIL, BERGER et bien d'autres) grâce à cette chorale qui comprend près de 80 membres.

BLOC-NOTES

ORDURES MENAGERES

Elles sont enlevées tous les lundi, mercredi et vendredi sauf du 1^{er} juillet au 30 août où elles sont relevées tous les jours sauf le dimanche.

Prenez soin d'utiliser des sacs résistants et correctement fermés pour éviter toute profusion sur la voie publique. La collecte des ordures ménagères est sous la responsabilité de la CCED. Une ville propre est de la responsabilité de tous. C'est pourquoi le dépôt d'ordures, en vue du ramassage au porte à porte, ne devra pas être effectué avant 20h la veille du jour du passage des bennes. En cas d'impossibilité, des dépôts communs sont à votre disposition en divers endroits de notre ville. Le civisme de cette démarche individuelle servira la qualité de vie de tous.

DECHETS VERTS

Ils seront de nouveau enlevés tous les mercredis à partir du mercredi 18 mars.

Attention ! Le jour de tournée pourra éventuellement changer en fonction de la réorganisation en cours à la CCED. Il est rappelé que les sacs papier ne sont plus ramassés. Ils sont remplacés par des sacs en plastique, réutilisables, qui sont vidés et remis aussitôt à leur propriétaire. Prendre contact avec le service de la CCED pour l'obtention de sacs.

ENCOMBRANTS

Ils seront collectés les jeudis 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 16 juillet 2009

Ils doivent être déposés sur les trottoirs la veille au soir.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouvert au public du lundi au vendredi de **8H45 à 12H15** et de **13H45 à 16H15**

Mairie de Houlgate
BP 28 - 10 boulevard des Belges - 14510 HOULGATE

Accueil :

Tél : 02 31 28 14 00 Fax : 02 31 24 43 95
Mail : mairie-houlgate@wanadoo.fr

Services techniques :

Tél : 02 31 28 13 50 Fax : 02 31 28 01 40
mairie-houlgate.st@wanadoo.fr

Service des Eaux :

Tél : 02 31 24 82 63 Fax : 02 31 24 43 95
mairie-houlgate.eau.s@wanadoo.fr

JOUR DE RECEPTION EN MAIRIE

Monsieur **Jean-Claude Pupin** Maire
Jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous

Madame **Chantal Rasselet**
Chargée des affaires sociales
sur rendez-vous

Magazine municipal d'informations de la Mairie de Houlgate (Calvados), Mars 2009

• **Directeur de publication** : Jean-Claude Pupin • **Rédaction** : Jean-Claude Pupin, Maryse Vernochet, Chantal Rasselet, Patrick Barba, Patrick Turcotte, Annie Dubos, Nadine Henault, Denis Maertens, Alain Bertaud • **Crédits photos** : Fonds Mairie de Houlgate • **Création et conception** : Agence Cap Skirring à Caen
• **Impression** sur papier recyclé sans chlore SIB : Lecaux Ocep
• **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2009



www.ville-houlgate.fr



VILLE DE
Houlgate